

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE (3ème trimestre)

École publique de Saint-Thurien

Date : 26 juin 2017

Personnes présentes : l'équipe enseignante et les futures enseignantes, Mesdame Burgaud, Le Pennec, Trolez et Tanguy, Mesdames Nouaille-Degorce, Masson, et Gragnic et Monsieur Péan de Ponfilly, représentants des parents élus, Monsieur Guilloré, Maire, Madame Kerdraon, Adjointe aux affaires scolaires et Madame Perez, DDEN.

Personnes absentes excusées : Madame Decemme, IEN, Madame Lagadic, psychologue scolaire et Madame Phillippe, parent élu.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école.
2. Organisation de la rentrée 2017.
3. Bilan des activités de l'année scolaire.
4. Le livret d'accueil pour les tout petits.
5. Bilan de l'exercice incendie.
6. Les rythmes scolaires.
7. Les travaux.
8. Questions diverses.

Sous la présidence de Mme Mariannick MARCHE, directrice de l'école, la séance est ouverte à 18h00.

Rappel de l'ordre du jour.

Mme Marche s'assure que les participants ont bien reçu le Procès-verbal du conseil d'école précédent. Le procès-verbal est approuvé. Mme Marche rappelle qu'il est affiché à l'entrée de l'école.

Tour de table.

Rentrée 2017 :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
2016 2017	4	9	8	17	13	15	24	12	16	118
2017 2018	2	10	9	7	17	11	13	21	13	103

Les effectifs sont en baisse. Les départs sont dûs à diverses raisons.

Mme Marche indique que la répartition a été compliquée à arrêter.

Classe 1 : TPS/PS/MS (21 élèves) avec Mme Marche.

Classe 2 : GS/CP (24 élèves) avec Mme Trolez.

Classe 3 : CE1/CE2 (11 + 7 élèves) avec Mme Burgaud

Classe 4 : CE2/CM2 (5 + 13 élèves) avec Mme Le Pennec

Classe 5 : CM1 (21 élèves) avec Mme Tanguy

2 inscriptions (CP/CE1) sont prévues lundi 3 juillet, ce qui ferait 105 élèves.

Bilan des activités scolaires :

Toutes les classes ont participé à Cinécole et au concours « Dis-moi ton livre ».
Les GS ont visité la boulangerie et y ont fabriqué du pain.
Les MS/CP sont allés à la ferme pédagogique de Bannalec.
Les CE ont été au musée de l'école rurale avec les CE2/CM2.
Les CE2/CM2 ainsi que les CM ont participé aux APPN à Touffoën.
Les CM ont fait une journée à vélo sur la voie verte et ont créé des films d'animation.

Toutes ces activités ont été possibles grâce à l'Amicale Laïque, l'APE et la Mairie.

Présentation du livret d'accueil :

Il serait envoyé aux familles des enfants entrant à l'école en septembre ou entre septembre et décembre.

Bilan exercice incendie :

Un exercice incendie s'est déroulé le lundi 19 juin 2017. La classe de maternelle n'entend pas suffisamment le signal. Rappel : attention à ne pas se garer devant le portail.

Les rythmes scolaires :

Les membres du Conseil se demandent s'il faut garder l'école à 4 jours et demi ou demander une **dérogation** pour revenir à 4 jours. Les parents ont questionné certaines familles qui semblent préférer un retour à 4 jours. Les parents n'ayant pas tous été consultés, un sondage va être fait dans les familles dès mardi 27 juin avant de voter (demande de dérogation pour un retour à 4 jours ou non) lors d'un Conseil d'École extraordinaire le mardi 4 juillet à 12h30.

Choix pour les parents : favorable pour l'école à 4 jours (8h30/12h et 13h30/16h) ou favorable au maintien des 4 jours et demi avec les horaires actuels.

La Mairie va appeler TBK pour voir s'il est possible de commencer à 8h30.

Les travaux :

Normalement, les travaux d'agrandissement débuteront dès le début des vacances. Les sociétés se sont engagées à ne pas faire de travaux entraînant du bruit durant les heures de sieste. Les ouvertures des classes doivent être changées mais aucune date n'est fixée pour le moment. Concernant le chauffage, les travaux commenceront peut-être durant l'été.

Questions diverses : les parents d'élèves souhaitent aborder certains points :

- Les poux : est-il possible de traiter les transports scolaires ? : une demande sera faite à TBK.
- Passage de produit sur les manteaux des enfants : ce n'est pas possible de le faire à l'école.
- Projet de classe découverte : pas de décision pour le moment.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Secrétaire de séance,

La Directrice,